

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**VIOLENCE CONJUGALE ET COMPORTEMENTS PARENTAUX : EXAMEN DU
ROLE MEDIATEUR DE L'ADAPTATION PSYCHOLOGIQUE DES MERES**

**ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
ALEXANDRA RICHARD**

JUIN 2023

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Jessica Pearson

Prénom et nom

Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

Jessica Pearson

Prénom et nom

directeur ou codirecteur de recherche

Estibaliz Jiminez

Prénom et nom

Évaluateur

Prénom et nom

Évaluateur

Résumé

Plusieurs études établissent des associations entre la violence conjugale (VC) vécue par les mères et la présence de comportements parentaux moins favorables pour l'enfant. Considérant le lien déjà documenté entre la VC et l'adaptation psychologique des mères ainsi que le lien entre l'adaptation psychologique et les comportements parentaux, il est possible d'envisager que les difficultés d'adaptation psychologique de celles-ci jouent un rôle médiateur dans l'association entre la VC et les comportements parentaux. Cet essai vise à effectuer une recension des écrits permettant de vérifier cette hypothèse. Les résultats des quatre études recensées permettent d'identifier différents liens entre les variables d'intérêts. Une seule permet de tirer une conclusion claire quant à l'hypothèse soulevée, soit que l'adaptation psychologique exerce un rôle médiateur dans l'association entre la VC et leurs comportements parentaux. Davantage d'études sont nécessaires pour comprendre les mécanismes impliqués dans cette association et mieux orienter les interventions auprès de cette population.

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Résumé | iii |
| Introduction | 1 |
| Violence conjugale | 1 |
| Prévalence | 1 |
| Prévalence en contexte de parentalité | 2 |
| Adaptation psychologique des mères en contexte de violence conjugale | 3 |
| Comportements parentaux des mères en contexte de violence conjugale | 4 |
| Comportements parentaux négatifs | 4 |
| Comportements parentaux positifs | 5 |
| Objectif de l'essai | 6 |
| Méthode | 7 |
| Recherche documentaire | 7 |
| Critères de sélection | 7 |
| Extraction des données | 8 |
| Résultats | 9 |
| Résultats du processus de recension et description des études retenues | 9 |
| Mesures de violence conjugale | 9 |
| Mesures de comportements parentaux | 9 |
| Mesures d'adaptation psychologique | 10 |
| Synthèse des résultats obtenus dans les articles retenus | 15 |
| Lien de médiation | 15 |
| Liens directs entre les variables | 15 |
| Autres liens | 16 |
| Discussion | 17 |
| Limites | 19 |
| Intégration au travail du psychoéducateur | 21 |
| Conclusion | 23 |
| Références | 24 |

Introduction

Depuis quelques décennies, la problématique de la violence conjugale s'avère de plus en plus reconnue comme un problème social par les instances gouvernementales et des efforts sont déployés pour développer les connaissances dans ce domaine (Lapierre, 2019). Plusieurs études ont été menées afin d'établir, notamment, les impacts de la violence conjugale sur le développement des enfants. En parallèle, des recherches ont aussi été menées par rapport aux femmes victimes de violence conjugale. Dans les dernières années, l'importance de s'attarder plus spécifiquement aux femmes ayant des enfants a été mise de l'avant compte-tenu qu'elles présentent des expériences particulières, entre autres en ce qui concerne leur maternité (Damant *et al.* 2010).

Violence conjugale

Le concept de violence conjugale a été défini par le Gouvernement du Québec en 1995 dans le cadre de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* qui visait à prévenir, dépister et contrer la violence conjugale. Depuis, plusieurs auteurs définissent et alimentent également la définition de ce type de violence, qui se traduit comme étant des actes d'agressions psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, spirituelles et financières exercée auprès du partenaire intime de façon répétitive et la plupart du temps selon une courbe ascendante (Conroy, 2021; Gouvernement du Québec, 1995; Laforest et Gagné, 2018). Un aspect important de la définition se trouve dans le fait qu'il ne s'agit pas de gestes posés à la suite d'une perte de contrôle, mais d'une façon de dominer l'autre et d'exercer un pouvoir sur lui (Gouvernement du Québec, 1995; Laforest et Gagné, 2018). Dans les dernières années, le concept de contrôle coercitif est de plus en plus mis de l'avant dans la littérature scientifique comme étant également une forme de violence, dans laquelle il y a privation de liberté par l'utilisation de la coercition et du contrôle (Côté et Lapierre, 2021).

Prévalence

Selon les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens, les femmes au Canada ont été 4,2 % à subir de la violence de la part d'un conjoint en 2019, ce qui représente environ 432 000 femmes au total (Conroy, 2021). Ces données sont basées sur des

informations auto déclarées en lien strictement avec des éléments de violence physique tels que se faire pousser, frapper ou gifler, lancer des objets, étrangler, battre, agresser sexuellement, utiliser ou menacer d'utiliser une arme à feu ou un couteau.

Plus spécifiquement, l'état de la situation en matière de violence conjugale au Québec est difficile à établir, particulièrement en raison 1) des différentes définitions existantes ainsi qu'à ce qu'elles englobent comme comportements violents et 2) aux façons de la mesurer (Lafortest et Gagné, 2018). Des données sont tout de même disponibles pour établir un certain portrait de la prépondérance de cette problématique dans la société québécoise. En effet, selon le Ministère de la Sécurité publique (2022), en 2020, 22 104 infractions contre la personne s'étant déroulées en contexte conjugal ont été rapportées aux services de police. Sur ce nombre, les trois quarts se trouvent à être des femmes (Ministère de la Sécurité publique, 2022). Ce chiffre se voit possiblement grandement diminué considérant que, selon l'ESG sur la victimisation de 2019, seulement 19% des victimes de violence conjugale déclarent les incidents de violence physique ou sexuelle à la police (Conroy, 2021; Lafortest et Gagné, 2018). De plus, ces prévalences ne tiennent pas compte de la violence verbale ou psychologique, ce qui laisse croire que les victimes sont encore plus nombreuses. Au total, 109 homicides conjugaux ont été commis entre 2011 et 2020 au Québec et sur les 11 homicides conjugaux commis en 2020, il y en a 10 pour lesquels la victime était une femme (Ministère de la Sécurité publique, 2022).

Prévalence en contexte de parentalité

La problématique de la violence conjugale est non seulement présente de façon importante au sein de la population de femmes québécoises, mais touche également spécifiquement une proportion non négligeable de mères. Effectivement, dans leur étude, Lévesque et ses collaborateurs (2020) sont arrivés au constat qu'une mère sur 10 au Québec se retrouve victime de violence conjugale. Selon cette même étude, certaines mères sont victimes durant la grossesse uniquement (1,3%), pour certaines cela se manifeste uniquement après la naissance (4,1%) et pour d'autres, la violence est présente pendant la grossesse ainsi qu'après la naissance (6%). L'âge au moment de l'accouchement (moins de 25 ans), la consommation d'alcool ou de drogues, la présence de symptômes dépressifs, la monoparentalité, le stress lié au rôle parental, le niveau

d'études peu élevé ainsi que l'indice de défavorisation sont des facteurs de risque de vivre de la violence conjugale (Lavergne, Hélie et Malo, 2015; Lévesque *et al.*, 2020). Il est également important de souligner que la violence conjugale ne prend pas nécessairement fin au moment de la séparation du conjoint violent. En effet, celle-ci peut se prolonger ou même prendre forme en contexte de post-séparation (Romito, 2011). Les enfants peuvent alors être utilisés comme moyen d'atteindre la mère, notamment, en dénigrant les capacités parentales et les décisions de celle-ci ou en utilisant l'échange de garde comme moment pour harceler la mère (Côté, 2021).

Adaptation psychologique des mères en contexte de violence conjugale

Dans la population générale, les femmes victimes de violence conjugale sont susceptibles de vivre des répercussions émotionnelles négatives à la suite de leur victimisation (Conroy, 2021). Parmi celles possibles, on retrouve notamment la peur allant jusqu'à craindre pour sa vie ainsi que le trouble de stress post-traumatique (Conroy, 2021). Chez les mères, ces répercussions peuvent également être présentes et avoir un impact sur leur état de santé mentale ou plus largement sur leur adaptation psychologique. En effet, la violence conjugale, particulièrement lorsqu'elle implique les enfants, est un prédicteur de stress parental (Ahlf-Dunn et Huth-Bocks, 2016). De plus, le fait de vivre de la violence conjugale est un prédicteur de la dépression et de l'anxiété chez les mères, d'autant plus si la violence conjugale implique l'enfant (Ahlf-Dunn et Huth-Bocks, 2016).

Dans l'étude de Lessard et ses collaborateurs (2018), les principaux problèmes de santé mentale identifiés par les mères victimes de violence conjugale, qu'ils soient diagnostiqués ou non, sont des symptômes de stress (notamment le stress post-traumatique), de l'anxiété, de la dépression, des idées suicidaires, un trouble bipolaire ou un trouble de la personnalité limite. D'autres études soutiennent que les symptômes dépressifs ou la dépression sont une problématique présente davantage chez les mères ayant été victimes de violence conjugale ou étant actuellement victimes que chez les autres mères (Casanueva *et al.*, 2008; Hooker *et al.*, 2016).

Dans la littérature, des études ont établi que l'état psychologique des mères, en l'occurrence la dépression, peut avoir un lien direct sur la façon dont elles assument leur rôle parental sur le plan de la sensibilité, des interactions parents-enfants et sur les pratiques parentales négligentes ou

abusives (Lovejoy *et al.*, 2000; Ogbonnaya *et al.*, 2019). D'ailleurs, dans l'étude de Bourassa (2010), certaines mères ont rapporté que les symptômes dépressifs qu'elles vivaient engendraient de la passivité à l'égard de leur rôle de mère, alors que de présenter peu de symptômes dépressifs prédit un meilleur investissement maternel (Stein *et al.*, 2022). Il est ainsi pertinent d'examiner si l'exposition des mères à la violence conjugale est associée à des variations dans les comportements parentaux.

Comportements parentaux des mères en contexte de violence conjugale

Malgré que les conséquences sur l'adaptation psychologique soient généralement négatives, la violence conjugale engendre des conséquences négatives et parfois positives sur le rôle maternel des mères qui en sont victimes, et ce, à plusieurs égards. Entre autres, celles-ci peuvent se refléter sur les pratiques parentales, l'efficacité et l'identité maternelle, les stratégies de coping ainsi que l'adaptation sociale (Sousa *et al.*, 2021).

Comportements parentaux négatifs

Pour certaines mères, la violence conjugale peut interférer avec leur disponibilité à s'occuper des enfants (Bourassa, 2010). En effet, le conjoint est souvent moins impliqué et offre peu de soutien dans les responsabilités parentales, ce qui augmente la charge parentale des mères (Bourassa, 2010; Lessard *et al.*, 2018). De plus, le conjoint peut avoir tendance à demander à la mère beaucoup de temps et d'énergie, en plus de dénigrer son autorité parentale (Bourassa, 2010) ou d'empêcher celle-ci de donner des soins à l'enfant (Ahlf-Dunn et Huth-Bocks, 2016). En ce sens, les mères deviennent moins patientes et moins disponibles à offrir une réponse aux besoins des enfants (Lessard *et al.*, 2018). Elles peuvent également être moins engagées auprès de leur enfant (Postmus *et al.*, 2012).

Des études ont montré que la violence conjugale pouvait avoir un impact sur les comportements violents ou agressifs des mères envers leurs enfants (Bourassa, 2010; Ogbonnaya *et al.*, 2019). Ces comportements se traduisent par de la violence psychologique et verbale tels que les menaces ou les insultes (Bourassa, 2010; Silva *et al.*, 2017), mais également par la violence physique telle que l'agressivité physique et la punition corporelle comme la fessée (Ogbonnaya *et*

al., 2019; Postmus *et al.*, 2012; Silva *et al.*, 2017; Stein *et al.*, 2022). De plus, l'étude de Bourassa (2010) rapporte que la mère pourrait défouler ses frustrations auprès de l'enfant puisque ce dernier avait moins de pouvoir envers elle.

Comportements parentaux positifs

Les mères victimes de violence conjugale sont en général d'avis que le contexte de violence dans lequel elles se trouvent constitue un obstacle à l'exercice de leur rôle maternel (Bourassa, 2010). Malgré cela, certaines études ont montré que les mères arrivent à trouver les moyens d'assumer leurs responsabilités parentales (Bourassa, 2010; Levendosky *et al.*, 2003) et d'autres études suggèrent que ces mères sont plus attentives aux soins à donner à leurs enfants, plus empathiques et plus sensibles à leur égard (Ateah *et al.*, 2019; Levendosky *et al.*, 2003). L'étude dirigée par Levendosky et ses collaborateurs (2003) émet d'ailleurs l'hypothèse qu'il s'agit d'une façon pour les mères de compenser la présence de violence à laquelle les enfants sont exposés ou dans laquelle ils sont impliqués. En outre, pour certaines mères, s'occuper de ses enfants seule, donner de l'affection, se montrer plus attentive et passer plus de temps avec eux sont des stratégies utilisées pour protéger leurs enfants (Nixon *et al.*, 2017).

En termes de pratiques parentales positives, on retrouve aussi dans les études l'établissement de limites claires, la réponse aux besoins physiologiques et entretenir une relation positive avec les enfants, notamment en passant du temps avec eux (Bourassa, 2010).

Finalement, il a été établi que l'absence du conjoint violent ou encore la fin de la relation avec ce dernier permet dans certains cas d'améliorer les comportements parentaux des mères par le biais de l'augmentation de la patience ou le sentiment d'efficacité (Bourassa, 2010).

Médiation entre violence conjugale et pratiques parentales par l'adaptation psychologique des mères

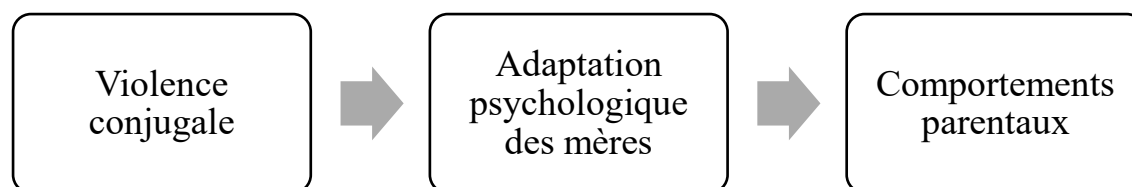
En 2021, Sousa et ses collaborateurs ont réalisé une recension d'articles scientifiques portant sur la maternité en contexte de violence conjugale. L'analyse des études qualitatives, quantitatives et mixtes qu'ils ont pu trouver leur a permis de dresser un modèle conceptuel intégrant les concepts majeurs issus de leurs recherches. Leur modèle illustre que la violence conjugale a un impact sur les stratégies de coping des mères (ex. au plan comportemental, émotionnel et social),

leur bien-être (ex. santé mentale, sentiment d'efficacité, identité en tant que mère) ainsi que sur leurs pratiques parentales (ex. attachement, communication chaleureuse, discipline). Tout ceci ayant éventuellement un impact sur le bien-être de la famille et de l'enfant. À notre connaissance, ils n'ont pas examiné le lien de médiation comme tel dans le cadre de la recension.

Plusieurs études établissent des associations entre l'exposition des mères à la violence conjugale et la présence de comportements parentaux plus ou moins favorables pour l'enfant. Considérant le lien documenté entre l'exposition à la violence conjugale et l'adaptation psychologique des mères, d'une part, et le lien entre l'adaptation psychologique est les comportements parentaux, d'autre part, il est possible d'envisager que les difficultés d'adaptation des mères sur le plan psychologique expliquent l'association entre l'exposition à la violence conjugale et les comportements parentaux (Figure 1).

Figure 1

Médiation de l'association entre la violence conjugale et les comportements parentaux par l'adaptation psychologique des mères



Objectif de l'essai

Cet essai vise donc à effectuer une recension des écrits scientifiques permettant de vérifier l'hypothèse du rôle médiateur de l'adaptation psychologique dans l'association entre la violence conjugale et les comportements parentaux des mères victimes de ce type de violence.

Méthode

Recherche documentaire

La recension des écrits s'est d'abord déroulée en avril 2022 alors que des recherches documentaires ont été effectuées sur différentes banques de données, soit Psychology and Behavioral Sciences Collection (EBSCO), PsychInfo et Pubmed. Pour la variable indépendante, soit la violence conjugale, les mots clés suivants ont été utilisés dans chacune des banques de données : « violence conjugale », « violence domestique », « domestic violence », « intimate partner violence », « domestic abuse ». Pour la variable dépendante, soit les comportements parentaux de la mère, les mots clés suivants ont été utilisés dans chacune des banques de données : « maternité », « expérience maternelle », « parentalité », « rôle de mère », « motherhood », « mothering », « mother experience ». Chaque mot clé des deux variables a été lié par le terme « OR » et les groupements de mots des deux variables ont été liés par le terme « AND ».

Par la suite, en mai 2022, une deuxième recherche documentaire a été effectuée en incluant de nouveaux mots clés à la variable dépendante, soit « pratiques parentales », « sensibilité maternelle », « parental practices », « maternal sensitivity ». La liste de références des articles retenus a également été consultée afin d'identifier des études correspondant aux critères de sélection.

La stratégie utilisée lors de la recension d'écrits visait une recension plus large des articles portant sur l'expérience maternelle en contexte de violence conjugale dans le but d'identifier tous les articles sur cette thématique, pour ensuite appliquer des critères de sélection plus restrictifs et permettre de répondre à l'objectif de l'essai.

Critères de sélection

Afin de sélectionner les études convenant au sujet de cet essai, des critères d'inclusion ont été appliqués dans un premier temps lors de la lecture des titres ainsi que des résumés des articles trouvés lors de la recension des écrits, et dans un deuxième temps lors de la lecture des articles en entier. Les études incluses devaient répondre aux critères suivants :

- Inclure une mesure permettant de valider qu'au moins une partie des mères de l'échantillon avait vécu de la violence conjugale ou en vivait au moment de l'étude, et ce, peu importe

le type de violence. Les études effectuées auprès d'échantillons ayant recours à des services en lien avec la violence conjugale ont également été retenues, même si aucune mesure directe n'était utilisée ;

- Inclure une mesure permettant d'évaluer les comportements parentaux des mères au sens large. Dans le cadre de cet essai, tout type de comportements parentaux a été considéré, par exemple, les pratiques parentales positives, la sensibilité maternelle, la maltraitance, etc. ;
- Inclure une mesure d'adaptation psychologique chez les mères, peu importe la problématique;
- Présenter l'examen des associations entre ces trois variables (violence conjugale, comportements parentaux, adaptation psychologique des mères);
- Porter sur une population de mères âgées de 18 ans et plus;
- L'article devait avoir été publié entre 2000 et 2022, puis être disponible en ligne ou sur le site de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- L'article devait être de nature empirique et quantitatif (les recensions, méta-analyses, articles qualitatifs ou articles théoriques ont été exclus).

Extraction des données

À partir des articles retenus, différentes données ont été extraites à la suite de la lecture de ceux-ci. D'abord, des éléments en lien avec les caractéristiques de l'échantillon ont été extraits, soit l'âge des mères et l'âge de leurs enfants lorsqu'il était disponible ainsi que la proportion des mères ayant été victimes de violence conjugale. Ensuite, des éléments en lien avec les caractéristiques de l'étude ont été documentés, soit le pays où l'étude a été effectuée, l'année de publication, l'instrument utilisé pour la mesure de violence conjugale, le type de comportements parentaux examinés dans l'étude ainsi que l'instrument utilisé pour les mesurer et le type de problématique de santé mentale de la mère ainsi que l'instrument utilisé pour le mesurer. Finalement, les résultats de chacune des études ont été colligés afin de documenter les liens entre : 1) la présence de violence conjugale et les comportements parentaux des mères, 2) la présence de violence conjugale et la santé mentale des mères et 3) la santé mentale des mères et leurs comportements parentaux.

Résultats

Résultats du processus de recension et description des études retenues

La première recherche documentaire par le biais des trois banques de données a permis de trouver 723 articles (PsychInfo=551; EBSCO=91; Pudmed=81). La lecture des titres et des résumés des articles a permis la sélection de 13 articles. La deuxième recherche documentaire, avec l'ajout de certains mots clés, a permis d'identifier 592 articles (EBSCO=56; Pubmed=536). Les doublons ont été retirés, puis à la suite de la lecture des titres et des résumés, 15 articles supplémentaires ont été retenus. La vérification des listes de référence a permis de trouver quelques articles correspondant aux critères de sélection. Enfin, à la lecture des articles en entier en fonction des critères de sélection, quatre articles sur les 30 ont été sélectionnés.

Le Tableau 1 présente les caractéristiques des articles retenus. Les études ont été effectuées entre 2009 et 2022, majoritairement aux États-Unis (3 sur 4) à l'exception de celle de Pointet Perizzolo *et al.* (2022) qui a été conduite en Suisse. Dans deux des articles, soit Loucks et Shaffer (2014) et Pointet Perizzolo *et al.* (2022), les participants sont composés de dyades mère-enfant. Pour les deux autres articles, soit Renner (2009) et Taylor *et al.* (2009), les participants sollicités pour l'étude sont uniquement les mères. Le groupe d'âge des enfants concernés par chacune des études est varié d'un article à l'autre (0 à 18 ans).

Mesures de violence conjugale

Les deux premières études présentées dans le Tableau 1 ont chacun fait usage de questionnaires préexistants et validés pour évaluer la violence conjugale alors que les deux dernières ont plutôt conçu un questionnaire maison. Contrairement aux trois autres études ne faisant pas de différences quant aux types de violence conjugale vécues par les mères, l'étude de Renner (2009) évalue la violence physique et la violence verbale de façon distincte.

Mesures de comportements parentaux

En ce qui concerne les comportements parentaux, deux études s'intéressent à la sensibilité maternelle et les deux autres études s'intéressent plutôt aux pratiques parentales

négatives. Les deux études s'intéressant à la sensibilité maternelle sont celles de Pointet Perizzolo *et al.* (2022) et Renner (2009). La première utilise le questionnaire Test of Emotion Comprehension, complété par les mères et les enfants, afin de comparer leurs réponses et ainsi statuer sur le niveau de sensibilité maternelle en fonction de la correspondance des réponses des mères avec celles des enfants (Pointet Perizzolo *et al.*, 2022). Dans la deuxième, des items ont été tirés du Home Observation for Measurement of the Environment et du Canadian Self-Sufficiency Project afin de créer un questionnaire maison pour évaluer la sensibilité maternelle et les comportements chaleureux des mères (Renner, 2009). Les deux études s'intéressant plutôt aux pratiques parentales sont celles de Loucks et Shaffer, (2014) et de Taylor *et al.* (2009). Plus spécifiquement, dans Loucks et Shaffer (2014), ce sont les pratiques parentales non soutenantes telles que l'hostilité, le manque de disponibilité émotionnelle et le contrôle psychologique qui ont été évaluées. Quant à Taylor *et al.* (2009), l'étude s'intéresse aux comportements maltraitants envers l'enfant tels que l'agression physique, l'agression psychologique, la négligence ainsi que le fait de donner la fessée. Ces comportements sont évalués par l'entremise d'un questionnaire maison inspiré des items du Parent-Child Conflict Tactics Scale.

Mesures d'adaptation psychologique

En ce qui a trait à l'adaptation psychologique des mères, trois études (Pointet Perizzolo *et al.*, 2022; Renner, 2009; Taylor *et al.*, 2009) ont utilisé des mesures liées à la dépression. La mesure de dépression utilisée est différente pour les trois études. Effectivement, dans l'étude de Pointet Perizzolo *et al.* (2022), le Beck Depression Inventory a permis d'évaluer la dépression telle que répondant aux critères diagnostics du DSM-IV; dans l'étude de Renner (2009), le Center for Epidemiological Studies Depression Scale a permis d'évaluer des symptômes dépressifs et dans l'étude de Taylor *et al.* (2009), le Composite International Diagnostic Interview-Short Form a permis d'évaluer la dépression majeure. De plus, trois études (Loucks et Shaffer, 2014; Renner, 2009; Taylor *et al.*, 2009) explorent le stress parental. L'instrument de mesure utilisé dans les trois études est le Parenting Stress Index : dans sa version courte pour Loucks et Shaffer (2014), avec une version modifiée pour Renner (2009) et dans sa version complète pour Taylor et ses collaborateurs (2009). Une étude (Pointet Perizzolo *et al.*, 2022) s'intéresse spécifiquement

à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT) lié ou non à la violence conjugale subie par les mères. La mesure a été évaluée par deux outils, soit le Clinician Administered PTSD Scale et le Posttraumatic Symptom Checklist-Short Version.

Tableau 1*Caractéristiques méthodologiques des études retenues*

| Auteurs (année) Pays | Caractéristiques des participants de l'échantillon (Âge de leurs enfants) | Mesure de la violence conjugale | Comportements parentaux (instrument de mesure) | Adaptation psychologique des mères (instrument de mesure) | Résultats |
|--|--|---|--|--|---|
| Loucks et Shaffer (2014) États- Unis | 64 dyades mère- enfant (8 à 11 ans, moyenne : 9,45) | Conflict Tactics Scale- Revised Short Form | -Pratiques parentales non soutenantes : l'hostilité, le manque de disponibilité émotionnelle, le contrôle psychologique (mesures d'observation à l'aide de ces échelles : Hostility Coding Scale; Emotional Unavailability Coding Scale; Psychological Control Coding Scale; Psychological Control Scale-Observer Rating) | - Stress parental (Parenting Stress Index-Short Form) | -Les mères vivant de la violence conjugale (VC) présentent davantage de pratiques parentales non soutenantes. - Plus les mères vivent de la VC ou ont un passé de VC, plus leur stress parental est élevé. - Effet indirect de la VC sur les pratiques parentales non soutenantes via le stress parental (effet de médiation). La VC est associée aux pratiques parentales non soutenantes uniquement chez celles ayant un niveau plus élevé de stress parental (effet de modération). |
| Pointet Perizzolo <i>et al.</i> (2022) | 61 dyades mère- enfant | -Brief Physical and Sexual Abuse Questionnaire (BPSAQ) | -Sensibilité maternelle (Test of Emotion Compréhension) | -État de stress post-traumatique (Clinician Administered) | - Les mères avec ÉSPT en raison de la VC vécue ont des scores inférieurs de sensibilité maternelle. |

| | | | | | |
|-----------------------------|--|--|---|---|--|
| Suisse | <p>Mères avec ESPT dû à la VC (n=35)</p> <p>Groupe contrôle mères sans ESPT (n=26)</p> <p>(12 à 42 mois à la phase 1 et 5 à 9 ans à la phase 2, moyenne : 6,9 ans)</p> | <p>-Traumatic Life Events Questionnaire* (TLEQ)</p> | <p>PTSD Scale et Posttraumatic Symptom Checklist-Short Version)</p> <p>- Dépression (Beck Depression Inventory)</p> | <p>- Parmi les 41 mères de l'échantillon qui ont vécu de la VC, 35 ont développé un ESPT.</p> | |
| Renner (2009) États-Unis | <p>1153 mères ayant participé à deux phases d'une étude longitudinale de 5 ans sur les familles de l'Illinois, en 2 phases</p> <p>(0 à 19 ans, moyenne : 8,20)</p> | <p>Questionnaire maison évaluant la violence physique et psychologique séparément (basé sur le Massachusetts Study of Women on Welfare, le Conflict Tactics Scale, le Women's Employment Study et le Women's Experience of Batterin)</p> | <p>-Sensibilité maternelle, comportements chaleureux (items tirés du Home Observation for Measurement of the Environment et du Canadian Self-Sufficiency Project)</p> | <p>-Stress parental (version modifiée du Parenting stress index)</p> <p>-Symptômes dépressifs (Center for Epidemiological Studies Depression Scale)</p> | <p>-Les mères victimes de VC ont obtenu des scores plus bas au niveau des comportements chaleureux en comparaison à celles n'ayant pas reportée être victime de VC à la phase 1, mais aucun résultat significatif à la phase 2.</p> <p>- Les mères victimes de VC ont obtenu des scores plus élevés de stress parental en comparaison à celles n'ayant pas rapporté être victime de VC, et ce, aux 2 phases de l'étude. Celles victimes de VC présentaient également un score plus élevé au niveau des symptômes dépressifs. Ce lien est encore plus fort lorsqu'il s'agit</p> |

strictement de violence psychologique plutôt que physique.

| | | | | | |
|-----------------------------|---|--|---|--|--|
| Taylor <i>et al.</i> (2009) | 2508 mères | Questionnaire maison (basé sur le Conflict Tactics Scale for Adult et le Spouse Observation Checklist and Studies) | -Comportements maltraitants envers l'enfant : agression physique, agression psychologique, négligence, donner la fessée (questionnaire maison, basé sur le Parent-Child Conflict Tactics Scale) | - Stress parental (Parenting Stress Index) - Dépression majeure (Composite International Diagnostic Interview-Short Form) | <p>- Les mères victimes de VC utilisent davantage l'agression psychologique et physique auprès de leur enfant. Elles ont plus de probabilité d'utiliser la fessée sur leur enfant et de rapporter au moins un comportement négligent à leur égard.</p> <p>- Les mères victimes de VC rapportent un niveau plus élevé de stress parental et de dépression.</p> <p>- Le stress parental et la dépression sont associés à un risque accru de comportements maltraitants envers l'enfant</p> |
| États-Unis | Ayant vécu de la violence conjugale (n= 998) | | | | |
| | N'ayant pas vécu de violence conjugale (n=1510) | | | | |
| | (3 ans) | | | | |

Synthèse des résultats obtenus dans les articles retenus

Lien de médiation

Une seule des études recensées dans le cadre de cet essai a testé directement le rôle médiateur de l'adaptation psychologique des mères dans l'association entre l'exposition à la violence conjugale et les comportements parentaux. Dans leur étude effectuée auprès de 64 dyades mère-enfant dont 34 mères ont vécu ou vivent de la violence conjugale, Loucks et Shaffer (2014) soutiennent que les mères victimes présentent davantage de pratiques parentales non soutenantes. Ces pratiques comprennent l'hostilité, le manque de disponibilité émotionnelle et le contrôle psychologique. Les auteurs statuent également sur le fait que plus les mères vivent de la violence conjugale ou présentent un passé de violence conjugale, plus leur stress parental est élevé. En ce sens, l'étude conclut que la violence conjugale présente un effet indirect sur les pratiques parentales non soutenantes par le biais du stress parental, qui agit comme médiateur dans ce lien.

Liens directs entre les variables

Une étude teste plutôt des liens indépendants entre les trois variables (Taylor *et al.*, 2009). Les auteurs soutiennent que, d'une part, la violence conjugale a un impact sur les comportements parentaux des mères et que d'autre part, la santé mentale de celle-ci a également un impact sur leurs comportements parentaux. En effet, l'étude de Taylor *et al.* (2009) montre que les mères victimes de violence conjugale utilisent davantage l'agression psychologique et physique auprès de leur enfant et qu'elles ont plus de probabilité d'utiliser la fessée sur leur enfant. Elles rapportent aussi en plus grande proportion au moins un comportement négligent à leur égard. De plus, les auteurs soutiennent que le stress parental et la dépression sont associés à un risque accru de comportements maltraitants envers l'enfant.

Bien que les résultats de cette étude suggèrent qu'une relation de médiation pourrait être présente entre les différentes variables à l'étude, puisque cette analyse n'a pas été effectuée, elle ne nous permet pas de tirer de conclusion directe sur le lien médiateur de l'adaptation psychologique dans l'association entre l'exposition à la violence conjugale et les comportements parentaux.

Autres liens

L'étude de Pointet Perizzolo *et al.* (2022) suggère que les mères vivant de la violence conjugale avec ÉSPT ont des résultats significativement moins bons au score utilisé pour évaluer la sensibilité maternelle que les mères du groupe contrôle sans ÉSPT. Malgré qu'on ne puisse pas distinguer la violence conjugale de l'ÉSPT par rapport aux comportements parentaux puisque l'ÉSPT est secondaire à la violence conjugale et que les mères présentent une sensibilité maternelle moindre, il est tout de même possible d'envisager que l'ÉSPT explique l'association entre la violence conjugale et la sensibilité maternelle.

Quant à l'étude de Renner (2009), elle conclut que les mères victimes de violence conjugale présentent des scores plus bas des comportements chaleureux en comparaison à celles n'ayant pas rapporté être victime. De plus, les mères victimes de violence conjugale obtiennent des scores plus élevés de stress parental et de symptômes dépressifs en comparaison à celles n'ayant pas rapporté être victime. L'étude spécifie que ce lien est encore plus fort lorsqu'il s'agit strictement de violence psychologique et que la violence physique n'est pas prise en considération. Bien que ces mesures soient présentes, les auteurs n'examinent pas l'association entre les symptômes dépressifs ou le stress parental et les comportements chaleureux des mères

Discussion

La problématique de la violence conjugale est un sujet ayant fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières décennies. Dans les dernières années, des chercheurs se sont intéressés à l'impact que pouvait avoir ce type de violence sur les comportements parentaux des mères qui en sont victimes. D'autres chercheurs se sont parallèlement penchés sur la question de l'association entre l'adaptation psychologique des mères et leurs comportements parentaux. Comme il est connu dans la littérature que la violence conjugale peut avoir des effets néfastes sur l'adaptation psychologique des victimes, la visée de l'essai était donc de vérifier le rôle médiateur de l'adaptation psychologique des mères dans l'association entre la violence conjugale et les comportements parentaux de celles-ci. À partir de la recension d'écrits effectuée, il est possible de constater qu'il s'agit d'un élément peu exploré dans la littérature. En effet, seulement quatre études avec ces variables d'intérêts ont pu être relevées dans le cadre de la recension d'écrits de cet essai.

L'examen des différents liens existants entre les variables d'intérêts a permis de tirer différentes conclusions. D'abord, toutes les études de la recension effectuée soutiennent qu'il existe effectivement un lien entre la violence conjugale et les comportements parentaux des mères. Comme dans la littérature, le constat présent dans les quatre études montre que les mères victimes de violence conjugale sont plus susceptibles d'adopter des comportements non favorables à l'égard de leurs enfants. Parmi ceux-ci, on retrouve les pratiques parentales non soutenantes, l'agression psychologique et physique, la fessée, les comportements négligents, les comportements moins chaleureux et une moins grande sensibilité maternelle. Contrairement à la littérature, aucune des études relevées n'a permis de constater que la violence conjugale engendrait des comportements parentaux positifs chez les mères victimes. L'hypothèse soulevée pour interpréter cette différence est en lien avec la nature des études réalisées. En effet, dans la littérature, ce sont les études qualitatives qui permettaient généralement de constater un impact positif de la violence conjugale sur les comportements des mères (Bourassa, 2010). Le type de mesure utilisée dans les études incluses dans l'essai pourrait ainsi expliquer cette divergence. Il est également possible d'envisager que les résultats de l'essai reflètent le fait que bien que quelques études rapportent que la violence conjugale pourrait être associée à des comportements parentaux positifs, la tendance générale observée est plutôt que l'association avec les comportements parentaux est plutôt négative.

Ensuite, toutes les études soutiennent la présence d'un lien entre la violence conjugale et l'adaptation psychologique des mères. Ce résultat soutient également ce qui est rapporté dans la littérature, c'est-à-dire que la violence conjugale est liée à des conséquences sur la santé mentale des victimes (Conroy, 2021). La confirmation de cette conclusion est particulièrement importante puisque l'on sait que la violence conjugale est une problématique d'une grande ampleur dans notre société québécoise, et ce, malgré que peu de victimes déclarent ce type d'infractions aux autorités policières (Laforest et Gagné, 2018). On peut donc penser qu'il en est de même pour les mères victimes et que l'on peut craindre pour la santé mentale de celles-ci, puisqu'elles ont plus de risques de souffrir de dépression et d'anxiété (Ahlf-Dunn et Huth-Bocks, 2016). De plus, il est possible d'envisager qu'en contexte parental, les difficultés de santé mentale peuvent être exacerbées en raison des défis qu'apportent la vie quotidienne et la charge familiale. Sachant que les mères assument généralement plus de tâches que les pères en contexte de violence conjugale (Lessard *et al.*, 2018), cela peut expliquer la présence de difficultés d'adaptation psychologique chez celles-ci. Il est donc primordial d'être vigilant à la problématique et d'accompagner les mères victimes afin de leur offrir un soutien ciblant leur adaptation psychologique de façon spécifique.

Pour continuer, le lien entre les comportements parentaux et l'adaptation psychologique constitue celui qui est le moins bien documenté. Bien que plusieurs études disposent des mesures évaluant ces deux concepts auprès de leur échantillon, les résultats sur ce lien ne sont pas rapportés de façon systématique et ne permettent donc pas de brosser un portrait complet et nuancé de ces situations familiales. Pourtant, il s'agit d'un élément particulièrement important à prendre en compte considérant l'écologie développementale dans laquelle évoluent les enfants. Les différents éléments caractérisant son microsystème, c'est-à-dire la famille dans laquelle il évolue, devraient être mieux compris afin d'accompagner les familles de la façon la plus adéquate possible, et ainsi, favoriser l'adaptation des enfants.

Finalement, une étude seulement soutient clairement le rôle médiateur de l'adaptation psychologique sur l'association entre la violence conjugale et les comportements parentaux des mères. En effet, malgré l'hypothèse soulevée grâce au modèle conceptuel de Sousa et ses collaborateurs (2021), une seule étude recensée teste réellement ce lien. Il semble y avoir un manque d'études actuellement pour pouvoir tester le modèle et d'autres devront être réalisées afin

de mieux comprendre le mécanisme qui associe la violence conjugale et les comportements parentaux. Il est possible d'envisager que le lien de médiation a été testé dans d'autres études, mais que les résultats n'étaient pas significatifs et n'ont donc pas permis de tirer de conclusions soutenant cette hypothèse. Les trois autres études incluses dans l'essai n'examinent pas directement le lien de médiation. Toutefois, les résultats obtenus permettent de penser que le lien peut tout de même être présent. En effet, dans les études de Renner (2009), de Pointet Perizzolo *et al.* (2022) et de Taylor *et al.* (2009), les résultats en lien avec les comportements parentaux négatifs étaient présents lorsque les mères étaient victimes de violence conjugale et également lorsqu'elles présentaient une problématique de santé mentale. En dépit de certains appuis à l'hypothèse de départ, il demeure difficile de tirer des conclusions significatives quant au lien de médiation. Une meilleure connaissance du mécanisme possiblement impliqué dans le lien entre la violence conjugale et les comportements parentaux permettrait d'offrir des interventions plus ciblées et donc possiblement plus efficaces. D'autres variables peuvent également être envisagées comme jouant un rôle médiateur dans cette association, par exemple, les problèmes de consommation, le manque de réseau social, l'instabilité, le niveau d'éducation des mères, le statut socio-économique ainsi que les fonctions exécutives maternelles. Des études de médiation examinant ces hypothèses devraient ainsi être réalisées de façon complémentaire.

Limites

La réalisation de cet essai comporte certaines limites qu'il est nécessaire de mentionner. D'abord, le nombre d'études recensées comportant l'analyse des trois variables d'intérêt à la fois est peu élevé. Effectivement, il a été possible de travailler avec seulement quatre études différentes, ce qui a limité le nombre de résultats qu'il était possible de comparer et les conclusions que l'on pouvait en tirer. L'analyse proposée permet tout de même de poser un premier regard sur l'hypothèse de médiation et souligne l'importance que davantage d'études soient réalisées sur la question. La recension permet également de documenter les liens entre les trois variables d'intérêt et offre par le fait même une meilleure compréhension du vécu des mères dans un contexte de violence conjugale.

Une autre limite est la variabilité des mesures utilisées par les chercheurs pour traiter les mêmes variables. Par exemple, pour la mesure de symptômes dépressifs, des échelles différentes ont été utilisées par les trois études qui en ont fait la mesure. Cet aspect rend plus difficile la comparaison des articles en fonction de leurs résultats. Il en est de même pour la mesure des comportements parentaux qui est différente pour les quatre études, l'une vérifiant les pratiques parentales, l'une les comportements maltraitants et les deux autres la sensibilité maternelle, par deux mesures distinctes.

Ensuite, une limite de cet essai est en lien avec le fait que seulement une partie de la problématique de la violence conjugale en contexte de parentalité a été explorée. Effectivement, les aspects relatifs aux mères ont été questionnés, mais le contexte de violence conjugale dans la famille ne peut être circonscrit aux conséquences sur la mère seulement. On sait que le fait d'être témoin de la violence a un impact considérable sur les enfants (Lavergne *et al.* 2015), constituant même un motif de signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (Gouvernement du Québec, 2023). De plus, la violence conjugale auprès des mères peut être accompagnée de violence dirigée directement auprès des enfants, qui sont alors victimes eux-aussi (Damant *et al.* 2010). Comme la violence conjugale s'inscrit dans une dynamique familiale qui s'avère complexe, il serait important de regarder le contexte parental des pères afin de pouvoir encore mieux comprendre l'impact que la problématique peut avoir sur le développement des enfants.

Pour terminer, une limite importante à considérer est directement en lien avec les résultats des études recensées dans cet essai. En fait, il faut tenir compte que celles-ci ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des mères victimes de violence conjugale. Effectivement, il est difficile de documenter et de bien saisir la problématique de la violence conjugale et ses composantes considérant que peu de femmes dénoncent leur situation. Comme mentionné précédemment, la littérature indique qu'au Québec, seulement 19% des victimes déclarent les incidents de violence physique ou sexuelle à la police et donc possiblement encore moins déclarent les incidents de violence verbale et psychologique. Les résultats obtenus pourraient ainsi ne s'appliquer qu'à une portion des mères victimes de violence conjugale et doivent donc être interprétés avec prudence.

Intégration au travail du psychoéducateur

Cet essai a permis de s'intéresser à certains aspects de la problématique de la violence conjugale qui, jusqu'à maintenant, avaient été peu explorés. En effet, peu d'études se sont intéressées au lien médiateur de l'adaptation psychologique des mères dans l'association entre la violence conjugale et les comportements parentaux des mères. Pourtant, il a été possible de mettre en lumière l'importance d'y accorder une attention particulière. Cet essai implique certaines retombées cliniques pour le travail du psychoéducateur.

D'abord, au plan de l'évaluation psychoéducative, les informations obtenues permettent de cibler des points clés auxquels porter attention dans le cadre de l'évaluation d'une personne ou d'une famille. En effet, sachant que la violence conjugale est associée à des comportements parentaux plus négatifs, lorsqu'il y a soupçon de violence conjugale dans un milieu, il est important d'avoir en tête d'évaluation cet aspect de façon spécifique. Il en est de même pour l'adaptation psychologique des mères. En fait, comme professionnel, il est important de documenter et d'évaluer la santé mentale des mères qui vivent en contexte de violence conjugale puisqu'on sait que celle-ci risque fortement d'être atteinte. Pour ce faire, il existe différents outils à la disposition du psychoéducateur pour effectuer le dépistage tels que le Screen for PTSD in primary care (PC-PTSD) pour le syndrome de stress post-traumatique chez les adultes ; le Generalized Anxiety Disorder- 7 item (GAD-7) pour les troubles anxieux ; le Patient Health Questionnaire (PHQ) pour la dépression. Les éléments reflétés dans cet essai rappellent l'importance de porter un regard sur la globalité de la situation plutôt que de se centrer uniquement sur la problématique visible, soit la violence conjugale. En somme, en début d'évaluation et lors du bilan des facteurs de risque et de protection, il faut être vigilant à la présence de comportements parentaux négatifs ou de difficultés d'adaptation psychologique chez la mère. En contexte de violence conjugale, si ces facteurs ne ressortent pas, il peut être pertinent de les évaluer afin de pouvoir en tenir compte dans l'analyse du potentiel adaptatif (PAD) et du potentiel de l'environnement (PEX), car on sait qu'ils ont une forte propension à être présents dans ce type de dynamique familiale et cela peut engendrer un impact sur l'appréciation du potentiel d'adaptation de la mère. Il en est de même dans le cadre de l'évaluation de la situation de l'enfant, car la santé mentale de la mère serait alors pris en compte dans le PEX.

Ensuite, dans le cadre de l'intervention psychoéducatrice l'essai a également permis de mettre en lumière certains éléments. On peut constater que la cible d'intervention du psychoéducateur en matière de violence conjugale pourrait être davantage l'adaptation psychologique des mères. En effet, il est possible d'envisager que dans le contexte de violence conjugale, lorsque l'on constate que les comportements parentaux des mères ne sont pas adaptés, ce soit la santé mentale qui soit à travailler en premier lieu pour améliorer la façon de faire des mères en les rendant plus disponibles. Plusieurs interventions spécifiques existent et sont reconnues pour améliorer l'adaptation psychologique. On peut penser notamment à l'approche médicale, l'approche systémique (Landry Balas, 2011) et les thérapies cognitives-comportementales telle que la thérapie d'acceptation et d'engagement (Dionne *et al.* 2013), pour ne nommer que celles-ci. Comme psychoéducateur, proposer ce type d'intervention ou de mesures aidera la mère, mais permettra aussi de favoriser l'adaptation de l'enfant dans un système qui sera plus équilibré.

Conclusion

Cet essai a permis de vérifier si des études avaient porté attention au rôle médiateur que pouvait exercer l'adaptation psychologique des mères dans l'association entre la violence conjugale et les comportements parentaux. Le constat qui a pu être tiré de l'essai est que très peu d'études ont examiné ce type de lien, soit une seule recensée. Il semble toutefois que les études tendent vers cette conclusion, sans toutefois avoir testé directement ce lien de médiation. Il est donc souhaité que davantage de chercheurs s'intéressent aux variables médiatrices pouvant expliquer l'association entre la violence conjugale et les comportements parentaux des mères, car c'est ainsi que de meilleures pratiques pourront être développées et mise en place dans le cadre d'interventions en matière de violence conjugale.

Références

Ahlf-Dunn, S. M. et Huth-Bocks, A. C. (2016). Intimate Partner Violence Involving Children and the Parenting Role: Associations with Maternal Outcomes. *Journal of Family Violence*, 31(3), 387–399.

<https://doi.org/10.1007/s10896-015-9791-x>

Ateah C. A., Radtke H. L., Tutty L. M., Nixon K. et Ursel E. J. (2019). Mothering, Guiding, and Responding to Children: A Comparison of Women Abused and not Abused by Intimate Partners. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(15), 3107-3126.

<https://doi.org/10.1177/0886260516665109>

Bourassa, C. (2010). La complexité et la pluralité des expériences maternelles en contexte de violence conjugale. *Enfances, familles, générations*, (12), 111-126.

<https://doi.org/10.7202/044395ar>

Casanueva, C., Martin, S. L., Runyan, D. K., Barth, R. P. et Bradley, R. H. (2008). Quality of Maternal Parenting among Intimate-Partner Violence Victims Involved with the Child Welfare System. *Journal of Family Violence*, 23, 413-427.

<https://doi.org/10.1007/s10896-008-9167-6>

Conroy, S. (2021). *La violence conjugale au Canada, 2019* (Rapport n° 85-002-X). Statistique Canada.

Côté, D. (2012). Mais je voulais que ça cesse! Récits de mères sur la garde physique partagée et la violence post-séparation. *Nouvelles pratiques sociales. Repenser la famille, renouveler les pratiques, adapter les politiques*, 25(1), 44-61.

Côté, I. et Lapierre, S. (2021). Pour une intégration du contrôle coercitif dans les pratiques d'intervention en matière de violence conjugale au Québec. *Intervention*, 153, 115-125.

Damant, D., Lebossé, C., Lapierre, S., Thibault, S., Lessard, G., Hamelin Brabant, L., Lavergne, C. et Fortin, A. (2010). Ça se sépare-tu ça, la femme pis la mère? Services reçus par des femmes vivant dans un contexte de concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants, *Pratiques sociales et pratiques managériales: des convergences possibles?*, 22(2), 159-175.

<https://doi.org/10.72002/044226ar>

Dionne, F., Ngô, T-L. et Blais, M-C. (2013). Le modèle de la flexibilité psychologique : une approche nouvelle de la santé mentale. *Santé mentale au Québec*, 38(2), 111-130.

<https://doi.org/10.7202/1023992ar>

Gouvernement du Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer*. Québec : Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec (2023). *Loi sur la protection de la jeunesse (chapitre IV, section 1)*. Québec : Gouvernement du Québec. Version à jour du 26 avril 2023.

Hooker, L., Samaraweera, N. Y., Agius, P. A. et Taft, A. (2016). Intimate Partner Violence and the Experience of Early Motherhood : A Cross-Sectional Analysis of Factors Associated with a Poor Experience of Motherhood. *Midwifery*, 34, 88-94.
<https://doi.org/10.1016/j.midw.2015.12.011>

Laforest, J. et Gagné, D. (2018). La violence conjugale. Dans Laforest J., Maurice, P. et Bouchard, L. M. (dir.), *Rapport québécois sur la violence et la santé* (p.132-168). Montréal : Institut national de santé publique du Québec.

Landry Balas, L. (2011). *L'approche systémique en santé mentale*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Lapierre, S. (2019). Importance accordée au point de vue des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale. *La revue l'Observatoire*, 101.

Lavergne, C., Hélie, S. et Malo, C. (2015). Exposition à la violence conjugale : profil des enfants signalés et réponse aux besoins d'aide des familles. *Revue de Psychoéducation*, 44(2), 1713-1782.
<https://doi.org/10.7202/1039255ar>

Lessard, G., Lavergne, C., Lévesque, S., Clément, M.-È., Cousineau, M.-M. et Hélie, S. (2018). *Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation* (Rapport n°2016-VC-188444). Rapport de recherche présenté au FRQSC-MSSS. Québec, U. Laval.

Levendosky, A., Huth-Bocks, A., Shapiro, D., et Semel, M. (2003). The Impact of Domestic Violence on the Maternal-Child Relationship and Preschool-Age Children's Functioning, *Journal of Family Psychology*, 17(3), 275-287.
<https://doi.org/10.1037/0893-3200.17.3.275>

Lévesque, S., Boulebsol, C., Lessard, G., Clément, M.-È., Fernet, M., Lavergne, C., Poissant, J., Giguère, N., Laforest, J., Bigaouette, M., Flores, J., Valderrama, A., Angers, M.-N., Dunn, M., Nault, M., et Rousseau, C. (2020). *Violence conjugale en période périnatale et parentalité : documenter et comprendre, pour mieux intervenir et soutenir* (Rapport n°2018-VC-206468). Rapport de recherche présenté au FRQSC-MSSS. Montréal, UQAM.

Loucks, L. A. et Shaffer, A. (2014). Joint Relation of Intimate Partner Violence and Parenting Stress to Observed Emotionally Unsupportive Parenting Behavior. *Couple and Family Psychology: Research and Practice*, 3(3), 178–192. <https://doi.org/10.1037/cfp0000023>

Lovejoy, M. C., Graczyk, P. A., O’Hare, E. et Neuman, G. (2000). Maternal Depression and Parenting Behavior : A Meta-Analytic Review. *Clinical Psychology Review*, 20(5), 561-592.

Ministère de la Sécurité publique (2022). *Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2020*. Direction générale des affaires policières, ministère de la Sécurité publique.
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securitepublique/publications/statistiques-criminalite-quebec>

Nixon, K. L., Tutty, L. M., Radtke, H. L., Ateah, C. A. et Ursel, E. J. (2017). Protective Strategies of Mothers Abused by Intimate Partners : Rethinking the Deficit Model. *Violence Against Women*, 23(11), 1271-1292.
<https://doi.org/10.1177/1077801216658978>

Ogbonnaya, I. N., Keeney, A. J. et Villodas, M. T. (2019). The Role of Co-Occuring Intimate Partner Violence, Alcohol Use, Drug Use, and Depressive Symptoms on Disciplinary Practices of Mothers Involved with Child Welfare. *Child Abuse & Neglect*, 90, 76-87.
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.02.002> R

Pointet Perizzolo, V. C., Glaus, J., Stein, C. R., Willheim, E., Vital, M., Arnautovic, E., Kaleka, K., Rusconi Serpa, S., Pons, F., Moser, D. A. et Schechter, D. S. (2022). Impact of Mothers’ IPV-PTSD on their Capacity to Predict their Child’s Emotional Comprehension and its Relationship to their Child’s Pathology. *European Journal of Psychotraumatology*, 13(1).
<https://doi.org/10.1080/20008198.2021.2008152>

Postmus, J. L., Huang, C.-C. et Mathisen-Stylianou, A. (2012). The Impact of Physical and Economic Abuse on Maternal Mental Health and Parenting. *Children and Youth Services Review*, 34, 1922-1928.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.06.005>

Renner, L. M. (2009). Intimate Partner Violence Victimization and Parenting Stress : Assessing the Mediating Role of Depressive Symptoms. *Violence Against Women*, 15(11), 1380-1401.
<https://doi.org/10.1177/1077801209346712>

Romito, P. (2011). Post-Separation Domestic Violence: What Happens to Women and Children. *La revue internationale de l’éducation familiale*, 29(1), 87-105.

Silva, J. M. M., Lima, M. C. et Ludermir, A. B. (2017). Intimate Partner Violence and Maternal Educational Practice. *Revista de Saude Publica*, 51(34), 1-11.

Sousa C. A., Siddiqi M., et Bogue, B. (2021). What do we Know After Decades of Research About Parenting and IPV? A Systematic Scoping Review Integrating Findings. *Trauma, Violence & Abuse, 23*(5), 1629-1642. <https://doi.org/10.1177/15248380211016019>

Stein, S. F., Prakken, K. Grogan-Kaylor, .c., Clark, H. M. et Graham-Bermann, S. A. (2022). Longitudinal Correlates of Maternal Involvement and Spanish-speaking Latinas Who Have Experienced Intimate Partner Violence. *Journal of Interpersonal Violence, 37*(7-8). <https://doi.org/10.1177/0886260520958630>

Taylor, C. A., Guterman, N. B., Lee, S. J. et Rathouz, P. L. (2009). Intimate Partner Violence, Maternal Stress, Nativity, and Risk for Maternal Maltreatment of Young Children. *American Journal of Public Health, 99*(1), 175-183.